

Image not found or type unknown



remboursement des factures

Par **patouche**, le **21/05/2015** à **08:12**

bonjour

Je suis séparée de mon compagnon et j ai quitté le domicile afin d éviter tout conflit. Je loue un petit appartement ce qui m'engendre des frais

Nous avons acheté une maison ; il est propriétaire à 40% et moi à 60%. Puis-lui demander un loyer , et de participer aux frais de la dite maison(edf, gdf ,eau , taxe habitation)que je paye malgré que je n'y habite plus.

Merci